

Sortie patinoire

Quelques consignes :

- **ATTENTION : aucun règlement ne sera pris en compte le jour de la patinoire.**
- Chaque association ou délégué Jeunesse gère les inscriptions de son village.
- Chaque association ou délégué Jeunesse doit « nommer » un accompagnateur présent lors de la sortie patinoire. Cet accompagnateur devra aller à la rencontre de l'animateur à l'entrée de la patinoire pour faire un point sur l'effectif de son groupe.
- Chaque association ou délégué Jeunesse donne le nombre d'inscrits à **Stéphanie BARTHELEMY** par mail : sbarthelemy.fdf54@gmail.com pour **le vendredi 20 octobre AU PLUS TARD.**
- Les horaires de circuit seront donnés aux responsables de sortie Patinoire **le mardi 24 octobre.**
- Chaque accompagnateur devra donner ses coordonnées à l'animateur (trice) en charge de la sortie.
- Chaque accompagnateur devra se munir des **coordonnées** (téléphone) des **responsables légaux des mineurs** inscrits afin de pouvoir les informer en cas d'incident.
- Chaque participant devra avoir un badge plastifié remis au responsable avant la sortie et selon le nombre d'inscrits par village (**badges donnés par l'animatrice de secteur**).
- Chaque accompagnateur devra avoir un ticket gratuit accompagnateur.
- Les enfants de **moins de 10 ans** doivent être **accompagnés** d'un adulte (qui n'est pas l'accompagnateur).
- Le port de gants est obligatoire (**les gants en laine sont interdits**).
- Une facture sera adressée à l'association en fonction du nombre d'inscrits.
- L'entrée à la patinoire se fait sur le parking des bus (ce n'est pas l'entrée public, elle se trouve derrière le bâtiment)

Merci d'avance
Pour le collectif,
Stéphanie